

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 33

Artikel: Mots en losange
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment la généreuse enfant, emportée par un élan de son dévouement filial, et, après s'être assuré la complicité de sa digne mère, avait couru chez le brocanteur, pour échanger le vieux bouquin contre le prix de sa modeste toilette.

Elle venait donc de recueillir, dans l'immense félicité de son père, la meilleure et la plus douce des récompenses...

A peine levé de table, Boudier prit sa femme à part.

— Ma chère amie, lui dit-il, je n'essaierai pas de te décrire à quel point m'a touché la conduite de notre enfant; le souvenir de son action dominera, durant toute ma vie, toutes les pensées de mon âme. Je connais assez sa délicatesse pour la savoir pleinement récompensée par la conscience de ce bonheur qu'elle m'a causé. Il ne saurait donc être question entre nous d'ajouter quoi que ce soit à cette récompense... Cependant je ne puis me faire à l'idée de la priver de sa pauvre petite robe...

En parlant ainsi, Boudier avait ouvert son portefeuille et en avait tiré le billet de cinquante francs que nous lui connaissons. Il en raconta fidèlement la provenance à madame Boudier, qui voulut bien administrer une nouvelle absolution au coupable.

— C'est de l'argent trouvé, continua-t-il, achète la robe et qu'après-demain Jeanne la reçoive pour ses étrennes. Mais qu'il soit bien entendu surtout que c'est toi, et toi seule, qui la lui offres. Que jamais il ne puisse lui venir le soupçon que je compte pour quoi que ce soit dans ce cadeau. Je ne veux et ne puis rien lui donner moi-même. Non, rien. J'aurais là cent mille francs bien à moi et pour elle, que je les lui ferais tenir d'une autre main que la mienne... Il ne faut pas que la pensée lui vienne que j'oserais jamais tenter de payer ce qui vaut plus que toutes les fortunes du monde : l'amour d'un enfant.

Nous venons de parcourir avec le plus vif intérêt l'**Annuaire de la Suisse pittoresque et hygiénique**, édité par la Direction de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*. Quoique cet ouvrage, qui paraît pour la seconde fois, avec de nombreuses améliorations et considérablement augmenté, ait obtenu jusqu'ici un très beau succès, nous désirerions le voir encore plus répandu; car, parmi les nombreux guides et publications de ce genre, il n'en existe pas de plus soignés, ni de plus utiles. Il est le seul, en langue française, qui se soit donné pour but spécial de renseigner les visiteurs dont l'objet est de se reposer, de se distraire ou de se guérir. Et, à ce sujet, que d'intéressantes choses nous y trouvons et comme la lecture en est agréable et attrayante! Son but n'est pas seulement de faire connaître la Suisse, mais d'apprendre à l'aimer, de donner aux lecteurs comme un écho et un souvenir des jouissances qu'ils y ont trouvées, tout en leur apprenant à en chercher de nouvelles.

Tout ce que l'on peut trouver à dire d'intéressant et d'utile sur la topogra-

phie de la Suisse, sur son climat, ses ressources hydrominérales, ses changements d'air et cures de bains, sur ses diverses stations balnéaires et hygiéniques, sur ses moyens de transport, se trouve exposé dans cet annuaire.

Ceux de nos lecteurs qui ne le possèdent pas encore pourront en juger par quelques pages que nous nous proposons de lui emprunter prochainement.

Ajoutons que de nombreuses et charmantes gravures augmentent encore l'attrait que procure la lecture de cette publication que nous ne saurions trop recommander..

Prix : 3 fr. 50. — Le Bureau du *Conteur Vaudois* se charge de l'expédier contre remboursement aux personnes qui lui en feront la demande.

La 22^e livraison de l'*Album national suisse* contient huit beaux et fidèles portraits d'hommes distingués que la mort a enlevés à notre pays. Ce sont ceux de Ch.-Philippe-Emmanuel Mercier; — Emile Rusch, Jean Altwegg, conseillers des Etats; — L. Curchod, directeur du bureau international des télégraphes; — Kottman, directeur de la fabrique d'horlogerie de Langendorf; — F. Zürcher, ancien landammann, et R. Niggeler, ancien juge fédéral.

Le **Mot de la charade** du samedi 2 août est: *Bavaroise au chocolat*. Ont deviné: MM. Paul Vuille-Perret, Chaux-de-Fonds; — E. Bastian, Forel; — Amsler, cafetier, Lausanne; — C. Diserens, hôtel de la Couronne, Morges; — Lecoultre, fabricant de rasoirs, au Sentier. — La prime est échue à M. P. Vuille-Perret.

Mots en losange

Il faut, lecteur, pour faire ce losange :

- Une lettre d'abord qu'on trouve dans docteur
Ainsi que dans archange.
- Ce dont souvent un fort de la halle est porteur.
— Un idolâtre. — Une boutade.
- Une femme frivole aimant à babiller.
- A Marathon ce que se rendit Miltiade.
- Le salpêtre, à coup sûr. — La saison, camarade,
Agréable aux baigneurs. — Enfin, pour désiller
Tes yeux, je suis dans l'Iliade.

Les lignes qui composent le losange, au nombre de 9, lues horizontalement ou verticalement, donnent les mêmes mots.

Prime : 100 cartes de visite.

Boutades.

Un instituteur donnant une leçon d'arithmétique, disait :

— On ne peut additionner ensemble que des choses de même nature. Ainsi on ne peut additionner un mouton et une vache. Cela ne ferait ni deux moutons ni deux vaches.

— Mais, m'sieu, interrompt un gamin, chez nous on additionne un litre de lait et un litre d'eau et cela fait cependant deux litres de lait.

Madame reçoit une nouvelle domestique.

— Mais, ma fille, lui dit-elle, si vous n'avez pas de certificat, je ne puis savoir pourquoi vous êtes sortie de chez vos derniers maîtres.

— Eh bien! est-ce que, moi, je demande à madame pour quelles raisons sa dernière bonne l'a quittée ?

Deux vieux époux causent des ravages du temps :

— Ah! ma chère femme, comme elle est changée depuis quarante ans, la face des choses!...

La vieille, — qui avait été fort belle dans sa jeunesse, — montrant son visage ridé :

— Et les choses de la face, donc !

On cause falsifications :

— J'ai vu, hier soir, un prestidigitateur qui pouvait tirer deux différentes sortes de liqueurs de la même bouteille.

— Moi, je connais un marchand qui fait sortir toutes sortes de vin du même tonneau.

— Je ne comprends pas, disions-nous l'autre jour à un petit rentier, que vous ne vous décidiez pas à aller à la campagne par ces grandes chaleurs, au lieu de rester enfermé chez vous. Un petit séjour hors de chez soi fait du bien, quand ce ne serait que pour voir de nouvelles figures.

— Oh! quant à ça, ma femme s'en charge. Nous changeons de domestique tous les huit jours.

Nous cueillons dans un journal français cette délicieuse réclame :

« D'après l'analyse faite par un célèbre chimiste, les matières azotées, protéiques et albuminoïdes que contient la bière brune du Faucon (Paris, 37, rue de Rivoli, *Bordeaux*, 58, rue de la *Devisé*) sont en quantité telle qu'elles répondent à 60 grammes de viande ou à 150 grammes de pain par litre, et cela sous une forme directement assimilable. »

Une chope équivaut donc à un copieux diner. Quelle simplification et quelle économie dans l'alimentation!...

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49. — Canton de Genève 3 % à fr. 101. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.